

**02.03.05 Conférence de presse donnée à l'occasion de l'ouverture de la Décade de l'ONU pour le développement durable dans l'éducation – Club de la presse - Genève**

Lors du Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en 1992, 180 pays, dont la Suisse, se sont engagés à promouvoir le développement durable. La Suisse a rempli son engagement en inscrivant le développement durable dans la nouvelle constitution de 1999 et en adoptant sa Stratégie 2002 pour le développement durable, en vue du Sommet de Johannesburg. Cette stratégie définit les lignes directrices de la politique de développement durable en Suisse et se propose d'intégrer la réflexion sur le développement durable dans tous les domaines de la société.

Nous devons aujourd'hui passer à un stade de réalisation. L'éducation est certainement une des pierres angulaires de la promotion du développement durable. Je suis convaincue que pour faire avancer l'idée du développement durable, il est nécessaire d'introduire ce concept dans l'éducation, et en particulier, dans les hautes écoles.

- Tout d'abord parce que c'est dans les hautes écoles que c'est le plus urgent, car c'est là que sont aujourd'hui les jeunes qui seront les décideurs de demain. Si nous voulons que la nouvelle génération soit consciente des enjeux du développement durable et puisse agir dans ce domaine de manière responsable dès demain, c'est dans les hautes écoles que nous devons commencer notre travail.
- Ensuite, il faut quand même dire que le concept de développement durable est encore assez abstrait. C'est un concept global qui nécessite une vue synthétique de notre monde, autant au niveau géographique, politique qu'historique. C'est donc un concept qu'il sera sans doute difficile de mettre à la portée des petits enfants et cela nécessitera sans doute une réflexion approfondie.

Nous apprenons beaucoup par l'exemple, c'est pourquoi nous devons introduire le développement durable dans les hautes écoles, non seulement au niveau de l'enseignement, mais aussi au niveau de la gestion de l'école, gestion environnementale, énergétique, notion d'égalité des chances, etc.

Cette action, pour moi, elle est évidemment politique. C'est la raison pour laquelle j'ai déposé mi-décembre un postulat auprès du conseil des Etats.

Ce postulat s'appuie sur le fait que le Conseil fédéral a mentionné dans sa stratégie du développement durable la formation, la recherche et la technologie comme thèmes généraux. Il s'appuie également sur le plan d'action de la Conférence de Johannesburg de septembre 2002, qui demande aux gouvernements d'élaborer un plan d'action concret pour la formation dans le domaine du développement durable. La France et l'Allemagne ont déjà élaboré de tels plans d'action.

- Le postulat demande au Conseil fédéral de mettre en place un programme d'impulsion concret pour la formation dans le domaine du développement durable, dans le cadre de son prochain Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie (Message FRT 2008 – 2011). Il pourra fixer des objectifs concrets, encourager le renouvellement de l'enseignement, la recherche et le développement et favoriser l'innovation technologique dans les domaines clés du développement durable, comme

l'énergie, les transports, l'écologie, l'égalité, la pauvreté, etc.

- Le postulat a été accepté par le Conseil fédéral le 23 février 2005, comme un mandat d'examen.
- Je désire qu'il débouche sur un programme d'action pour le développement durable, doté de fonds suffisants pour donner une impulsion à la réflexion sur le développement durable et à des réalisations concrètes, un programme de même nature que celui qui avait été lancé en 2000 sur la question des genres et de l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Nous entreprenons maintenant une réflexion de fonds sur l'organisation des hautes écoles en Suisse. Après la loi sur les HES, c'est un article constitutionnel sur les hautes écoles qui est actuellement en discussion. C'est le bon moment pour mener une réflexion de fonds sur le rôle des hautes écoles et planter les premiers jalons du développement durable, éléments qui seront à concrétiser dans le cadre de ce programme d'action.